

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

**Séance du 11 mars 2021**

**DCM N° 21-03-11-10**

**Objet : Contrat de Ville 2021 - 1ère programmation.**

**Rapporteur: M. TAHRI**

La Ville de Metz au côté de l'Etat et de Metz Métropole a lancé en octobre dernier, son appel à projet pour l'année 2021. Pour rappel, Metz Métropole est chargée de l'animation et de la coordination du Contrat de Ville, en lien avec les Villes de Metz et de Woippy, qui elles sont chargées de la mise en œuvre des actions en lien avec leurs compétences (santé, éducation, sécurité,...).

Pour cette première programmation complète du mandat, la Ville de Metz a choisi d'accentuer certaines priorités, compte-tenu des besoins identifiés pour les quartiers Politique de la Ville :

- Développer des projets en direction des adolescents et jeunes adultes avec un accent particulier pour la mobilisation des femmes dans les projets et les publics fragiles ;
- Développer les actions d'insertion professionnelle ;
- Développer la pratique sportive et les actions d'insertion par le sport ;
- Lutter contre la fracture numérique.

Les priorités définies par la Ville de Metz dans cet appel à projets, structurent les choix présentés à la décision du Conseil Municipal.

Ces objectifs viennent compléter ceux du Contrat de Ville autour de 3 axes stratégiques :

- Développer les potentiels des quartiers : en favorisant le vivre-ensemble et en améliorant l'image des Quartiers Politique de la Ville ;
- Renforcer l'inclusion et la réussite des habitants : en luttant contre les discriminations, favorisant l'accès au droit, à la santé et aux services, mais aussi en améliorant la réussite éducative des enfants et des jeunes et en permettant l'apprentissage du français ;
- Mieux arrimer les quartiers à la trame urbaine et économique de l'agglomération : En renforçant le développement économique et en visant notamment une plus grande mixité sociale.

Ces priorités se sont confirmées lors de ces derniers mois avec la crise sanitaire.

Dans ce contexte, il est indispensable de multiplier les actions en direction des plus fragiles pour assurer leur insertion sociale et professionnelle, de permettre aux jeunes des quartiers d'accéder à des projets et dispositifs de qualité et attractifs, mais aussi multiplier les actions pour lutter contre la fracture numérique.

Les subventions mobilisées par la Ville de Metz pour cette programmation seront complétées par des crédits spécifiques de la Politique de la Ville mobilisés par l'Etat et Metz Métropole ainsi que des cofinancements de la part de la Région, de la CAF ou encore du Département.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

VU le Protocole d'Engagements renforcés et réciproques prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2022,

**CONSIDERANT** l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 548 945 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville – 1<sup>ère</sup> programmation 2021 :

### ACS AGORA

Les ados au quotidien	10 000 €
Santé pour tous	750 €
Culture numérique Bis	1 500 €
Le cinéma : l'image animée	2 000 €
Quartier en festività	4 000 €
Ecrivain public	18 000 €
Stand Up	10 000 €
Faire parler les images	2 500 €

CLAS	5 000 €
Carnet de voyage urbain	1 000 €
Apprentissage du FLE	3 500 €
<u>ADAC'S</u>	
CLAS	10 000 €
<u>AFA</u>	
Les ateliers ISA	5 000 €
CLAS	4 000 €
Ecrivain public	6 000 €
<u>AFEV</u>	
La dragonne	7 500 €
Mentorat individuel	4 500 €
KAPS	3 500 €
<u>AICHA</u>	
Les marchés solidaires	5 000 €
<u>ANAAMO</u>	
Organiser des activités socio-culturelles et éducatives	3 000 €
<u>ANIM'FLE</u>	
Apprentissage du FLE	2 000 €
<u>ANOVAM</u>	
Ateliers et animations aux Hauts de Vallières	2 000 €
<u>AP SIS-EMERGENCE</u>	
Zone d'expression prioritaire	1 500 €
Repas du cœur 2021	4 000 €
La marche du savoir	1 500 €
Jeunesse à cheval 2021	1 000 €
A la conquête des kilomètres	1 700 €
Au-delà du regard	1 300 €
<u>ASBH/PIOCHE</u>	
Inclusion numérique	2 500 €
Ateliers FLE et écrivain public	7 000 €
CLAS	6 450 €
Projet AILES	10 000 €
Mission médiation	4 000 €
J'aime donc j'anime mon quartier	1 230 €
<u>ATELIER 17.91</u>	
Atelier 17.91	10 000 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Légendes urbaines	2 000 €

<u>CAP ENTREPRENDRE</u>	
Coopérative éphémère	4 000 €
<u>CASAM</u>	
Apprentissage du FLE	2 000 €
<u>CASSIS</u>	
Ma famille d'abord	3 000 €
Le ruban	3 000 €
Ecrivain public	12 000 €
Culture Club	5 000 €
<u>LA CAVAVANNE</u>	
Cirqu'O Sablon	2 500 €
<u>CCI</u>	
Toutes vers l'emploi	4 300 €
<u>CMSEA</u>	
Première à Vallières	5 000 €
Starter	5 500 €
Prox'Aventure	4 000 €
Aide à la réussite	4 500 €
<u>COLLEGE DES HAUTS DE BLEMONT</u>	
Devoirs faits	5 000 €
<u>COULEURS GAIES</u>	
1 800 personnes sur les QPV 57	5 000 €
<u>LA COURTE ECHELLE</u>	
Activités week-ends et vacances scolaires	4 000 €
Séjour insertion	2 500 €
<u>CPN COQUELICOTS</u>	
Passage ouvert	5 000 €
Création d'un pôle ados	7 500 €
<u>LA CRAVATE SOLIDAIRE</u>	
Ateliers coup de pouce	8 000 €
<u>CREPI</u>	
Les voies de l'emploi	5 000 €
<u>CULTURES 21</u>	
Calli-Patrimoine	2 800 €
Calli-Quartiers	5 000 €
<u>EMARI</u>	

Orchestre à l'école	1 000 €
<u>FEMINA TECH</u>	
Working in Digital	2 500 €
<u>GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE</u>	
Maison du FLE	60 000 €
<u>INTEMPORELLE</u>	
Activités intergénérationnelles	6 000 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
Activités quotidiennes	5 800 €
<u>MDESIGN</u>	
Fablab	2 000 €
Repair Café	2 000 €
<u>METZ INITIATIVE</u>	
Boss Académie	7 500 €
<u>MJC BOILEAU</u>	
J'ai mangé, je mange, je mangerai	1 500 €
Stage de préparation aux examens	1 000 €
Cap handicap	700 €
Marmites à emporter	800 €
Séjours enfance/jeunesse	750 €
Culture pour tous	1 000 €
Local femmes	550 €
<u>MJC BORNAY</u>	
Vacances ados	20 000 €
Accueil jeunes	7 500 €
Animations de rues	15 000 €
<u>METZ POLE SERVICES</u>	
Chantier d'insertion	70 000 €
<u>MOTRIS</u>	
Médiation sociale	2 815 €
<u>LA PASSERELLE</u>	
Journal des jeunes	3 000 €
BornyBuzz Vidéo	6 000 €
BornyBuzz Radio	3 000 €
BornyBuzz Numérique	5 000 €
BornyBuzz Média	15 500 €
Journalisme de solution participatif	4 000 €
<u>PEP 57</u>	

CLAS	11 500 €
Projet jeunes	4 000 €
Accueil familles	15 000 €

PLANET AVENTURE ORGANISATION

Quartiers sportifs, quartiers gagnants	4 000 €
--	---------

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion  
 Commissions : Commission Cohésion Sociale  
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,  
 Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.  
 Membres assistant à la séance : 49 Absents : 6 Dont excusés : 1

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**